LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Les déchets doivent être **enfermés dans des sacs poubelle** et ne doivent, en aucun cas, être déposés sur la voie publique.

Sont considérés comme des ordures ménagères :

- tous les déchets sauf verre, emballage, papier, carton, etc.…
- tous les déchets qui ne sont pas acceptés en déchetterie ;
- tous les déchets qui ne sont pas des encombrants ;
- tous les déchets qui ne sont pas toxiques ou polluants (peintures, solvants, piles, batteries, etc.) ;
- tous les déchets non verts (produits de tonte, branchages, etc.)

Des containers sont répartis un peu partout sur Bolquère, Superbolquère et la station Pyrénées 2000.

LE TRI SELECTIF

Plus de 30 points d'apport volontaire ont été mis en place par la Mairie et la Communauté de Communes Capcir - Haut-Conflent en partenariat avec le Sydetom66 sur Bolquère, Superbolquère et la station Pyrénées 2000.

1- Les conteneurs pour les emballages ménagers recyclables et le papier :

Les colonnes de tri de ***couleur jaune*** permettent la collecte des em ballages plastiques et du papier .

-

Journaux et prospectus

-

Boîtes et suremballages en carton

-

Boîtes de conserves

-

Briques alimentaires

-

Bouteilles et flacons en plastique (y compris bouteille d'huile végétale).

S'y rajoutent depuis peu tout type de barquettes, les pots de yaourt, dosette de café comme expliqué sur l'affiche ci dessous:

SYDETOM 66
préservons l'avenir

+ SIMPLE

TOUS les emballages se trient !

En vrac, vidés et écrasés

EMBALLAGES CARTON

EMBALLAGES PLASTIQUE

PAPIERS

EMBALLAGES ACIER / ALUMINIUM

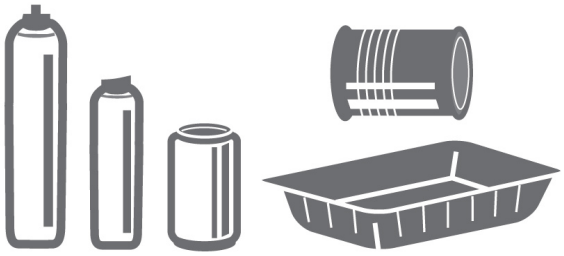

INTERDITS DANS CE BAC

LE VERRE, TOUS LES OBJETS, LES RESTES DE CUISINE, LES DÉCHETS DE SOINS

NE PAS LAVE
LES EMBALLA

2- Les conteneurs pour le verre :

Déchetterie de notre ferme
Acquisition d'un conteneur (Tarif : 5 Euros) doivent